

Formulaire d'examen d'évaluation environnementale	
Exploitant	CGG Services (Canada) Inc.
Activité	Programme embarqué de collecte de données sismiques bi-, tri- et quadridimensionnelles, ainsi qu'à l'aide d'un échosondeur et d'un sonar à balayage latéral
Emplacement (étendue géographique)	Régions de l'est et du sud de Terre-Neuve
Portée temporelle	Du 1 ^{er} mai au 30 novembre, de 2016 à 2025
Description du projet	Le 14 octobre 2015
Date de soumission	
Document de définition de la portée	Le 19 novembre 2015
Date de publication	

Coordonnateur de l'EE A-t-on procédé à une détermination de l'importance des effets négatifs sur l'environnement pour ce projet par le passé?
(Cocher une seule réponse) OUI NON

Numéro de dossier : 33006-020-001		
Documents évalués	Titre	Date
Rapport d'EE	<i>Évaluation environnementale du programme extracôtier d'étude sismique de Terre-Neuve de CGG, 2016-2025</i>	Février 2016
EE finale ou addenda	<i>Évaluation environnementale du programme extracôtier d'étude sismique de Terre-Neuve de CGG, 2016-2025, addenda</i>	Juillet 2016
Détermination de l'importance des effets négatifs sur l'environnement		
<p><input checked="" type="checkbox"/> Le projet ne provoquera probablement pas d'effet négatif important sur l'environnement.</p> <p>Le projet provoquera probablement des effets négatifs importants sur l'environnement qu'on ne peut pas justifier au vu de la situation.</p> <p>Le projet provoquera probablement des effets négatifs importants sur l'environnement qu'on peut justifier au vu de la situation.</p> <p>On ignore si le projet entraînera des effets négatifs importants sur l'environnement ou des préoccupations publiques justifiant une orientation vers un médiateur ou un comité de révision.</p>		
MINISTÈRES/ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX CONCERNÉS		

√ Pêches et Océans Canada
√ Environnement Canada
√ Défense nationale

√ Transports Canada
√ Santé Canada
√ Ressources naturelles Canada
√ Ministère des Pêcheries et de l'Aquaculture de T.-N.-L.
√ Ministère de l'Environnement et du Changement climatique de T.-N.-L.
√ Ressources naturelles de T.-N.-L.
√ Autres (One Ocean, FFAW-Unifor, Ocean Choice International, Association of Seafood Producers, Groundfish Enterprise Allocation Council)

CONDITIONS RECOMMANDÉES AUX FINS D'AUTORISATION

L'autorisation est soumise à la condition que l'exploitant mette en œuvre et honore les mesures d'atténuation et les engagements pris dans le cadre de l'évaluation environnementale.

On recommande que les conditions suivantes soient jointes aux autorisations accordées par l'OCTNLHE pour le programme, comme on l'indique dans les rapports d'évaluation environnementale auxquels on fait référence plus haut.

- *L'exploitant mettra en œuvre ou fera mettre en œuvre l'ensemble des politiques, des pratiques, des recommandations et des procédures visant à la protection de l'environnement incluses ou mentionnées dans la demande et dans l'« Évaluation environnementale du programme extracôtier d'étude sismique de Terre-Neuve de CGG de 2016 à 2025 (LGL Limited, février 2015) et dans l'« Évaluation environnementale du programme extracôtier d'étude sismique de Terre-Neuve de CGG, 2016-2025, addenda » (LGL Limited, juillet 2016).*
- *L'exploitant ou ses agents contractuels devront s'assurer que l'ensemble des canons à air utilisés pour les études sismiques est désactivé si l'on observe la présence d'un mammifère marin ou d'une tortue de mer figurant sur la liste des **espèces en voie de disparition ou menacées** (conformément à l'annexe 1 de la LEP) dans la zone de sûreté, que ce soit au cours de la phase de démarrage de l'équipement ou pendant son fonctionnement. Le rayon de la zone de sûreté sera fixé à 500 m au minimum, en mesurant depuis le centre de l'ensemble des canons à air.*

SIGNATURE

Original signé par Elizabeth Young,
7 octobre 2016
Coordonnatrice de l'EE

Original signé par Dave Burley,
7 octobre 2016
Directeur des affaires environnementales